

Octobre 15, 2026
DBU043/2026– 2027

Appel de mises en candidatures – Mentores et mentors

Destinataires : Présidences et à tous les membres

Expéditeur : Gary Fenn, secrétaire général adjoint par intérim — Services professionnels

Pour action

L'Exécutif provincial cherche un maximum de dix (10) membres qui agiront à titre de mentores et mentors au sein du Programme de mentorat en matière d'équité (PMÉ) 2026-2028. Ce programme vise à aider les membres des Premières Nations, Métis et Inuits ainsi que les membres à la recherche d'équité à approfondir leur connaissance d'OSSTF/FEESO et du mouvement syndical dans son ensemble, à élargir leurs réseaux et à renforcer leurs compétences en leadership. Cette cohorte mettra l'accent sur la protection des membres, le renforcement des capacités locales en matière de services de protection et la préparation aux négociations à l'échelle de l'organisation.

Chaque personne mentorée sera jumelée à une mentore ou à un mentor pour toute la durée du programme de deux ans. Au cours de chacune des deux années du programme, les mentores, mentors et personnes mentorées participeront à trois séances de groupe en personne, à deux séances virtuelles ainsi qu'à un maximum de trois activités de mentorat en binôme. Les personnes souhaitant agir à titre de mentores ou de mentors doivent posséder de l'expérience dans le domaine des services de protection (p. ex., négociation collective, représentation des membres, griefs, arbitrage, santé et sécurité), être disposées à transmettre leurs connaissances et leur expérience au sein d'OSSTF/FEESO et être en mesure de démontrer, par des exemples concrets de leadership, leur contribution au renforcement des capacités organisationnelles.

OSSTF/FEESO prendra en charge les dépenses raisonnables engagées par les mentores et mentors du PMÉ, notamment les frais de repas, de déplacement et d'hébergement, au besoin, ainsi que les frais de garde des personnes à charge, le cas échéant, conformément aux Lignes directrices relatives aux dépenses admissibles pour les activités de la Fédération.

Les membres sélectionnés pour participer au Programme de mentorat en matière d'équité doivent pouvoir obtenir de leur employeur une libération de leurs fonctions, dont les coûts seront assumés par OSSTF/FEESO. Les personnes qui présentent leur candidature doivent

confirmer auprès de la présidence de leur unité de négociation que celle-ci n'est assujettie à aucune restriction en matière de libération. Une fois leur candidature approuvée par l'Exécutif provincial, les membres sélectionnés et les présidences de leurs unités de négociation en seront informés.

Les membres intéressés doivent remplir et soumettre le formulaire de déclaration d'intérêt ci-joint ainsi que le formulaire d'auto-identification volontaire à jenny.chen@osstf.ca, au plus tard le **mercredi 28 octobre 2026, à 16 h**.

OSSTF/FEESO s'engage à promouvoir l'équité, l'antiracisme et la lutte contre l'oppression, tout en protégeant et en renforçant l'éducation publique. Nous souhaitons offrir un programme inclusif qui reflète la diversité de nos membres et de nos communautés et qui valorise la pluralité des expériences vécues. Les personnes qui choisissent de s'auto-identifier doivent remplir le formulaire d'auto-identification volontaire ci-joint et le joindre à leur candidature. Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), OSSTF/FEESO veille à ce que tous ses processus de sélection soient exempts d'obstacles et de discrimination.

Pour toute question concernant la présente note DBU ou le processus de candidature, ou pour demander une mesure d'adaptation raisonnable permettant de participer pleinement au processus de candidature, veuillez communiquer avec Jenny Chen à jenny.chen@osstf.ca.

JC/pw/de cope 343
p.j.